



Comité Directeur du samedi 22 mars 2014 à CAEN, Club House du Chemin Vert.

Présents : Véronique MLLION, Christine JACQUEY, Jean Claude GOSSELIN, Dominique PHILIPONEAU, Jean François DREYER, Patrick LE HIRESS, Jacques MALAURIE, Jérôme LELAIDIER, Samuel BELLANGER, Max BORDEAU, , Laurent MURATET. Gilbert BUNEL, Karl JANIK, Paul LAFON, Denis MACE, Patrice RUZE.

Excusés : Nadège LABBEY, Jean François GALLERNE, Dominique BARTHELEMY, Ludovic RAYEUR, Patrick LEGER, Philippe MAUDET, Sébastien BUISSETTE, Gilbert BOUTEILLER, Daniel BRIDOUX, Alain SIARD, Alain PLY, Michel DEVIC, Philippe BECKER, Jean Pierre UTEZA.

Invités Présents : Caroline ICHAMBRE (CD 14), Didier AUBERT (CD 27), Max BORDEAU (CD 50).

Invités excusés : Pascal FERREOL (CD 76), Stéphane LABAUME (CD 61).

Le président Jean Claude GOSSELIN ouvre la séance à 10h00.

Remercie les présidents de CD ayant répondu à cette invitation de participer à ce Comité Directeur. Et excuses ceux n'ayant pas pu y prendre part, retenu par leurs occupations respectives.

Il donne lecture des informations Fédérales :

- La FFR demande qu'une démarche soit entreprise dans tous les comités pour l'aide au développement du Rugby dans les pays africains. Le président demande que des propositions lui soient faites dans ce sens, par les clubs et associations du Comité.
- Rappel est fait de l'étape Normande du Beach Rugby : à OUISTREHAM le 31 juillet 2014.
- Petit rappel de la FFR sur le regain d'actes pédophiles dans le milieu du Rugby. Une association « Colosse aux pieds d'argile » est mise en place et peut apporter son expérience et ses conseils pour les cas rencontrés. Ne pas hésiter à aller vers elle, ce problème ne devant pas être passé sous silence. Il en va de la crédibilité de notre sport.
- Petit rappel également sur la campagne de mise en place des « Débantures » par la FFR. Le seuil annoncé était de 499 « Debantures » proposées dans un premier temps. A la fin de cette période seulement 44 « Debantures » ont été enregistrées. La FFR engage une réflexion sur les conditions et surtout sur le seuil de financement. Toutefois il apparaît que les Comités Territoriaux et Départementaux seront certainement mis à contribution, dans l'intérêt du Rugby. A noter que la prise de « Debantures » a évolué, on ne parle plus de manne pour la construction du Grand Stade, mais pour le Rugby Français.
- Gratuité des licences pour les EdR, moins de 17 ans, et pour les féminines moins de 18 ans.
- Il fait un bref rappel de la procédure Commotion Cérébrale. Indique qu'un cas a été rapidement et efficacement traité par la commission médicale du Comité.
- Une réunion de cette commission médicale a eu lieu. Un protocole a été rédigé. Ce dernier a été présenté aux arbitres lors d'une réunion. D'autres présentations sont prévues.

- Il donne acte que la FFR vient de signer une convention avec Rugby Urban Attitude. L'objet en est la prise en charge d'actions de Cohésion Sociale auprès des quartiers ou des territoires « difficiles ». Il demande aux dirigeants du Comité et des clubs de se rapprocher de cet organisme, qui est le seul à avoir le Label FFR, pour toutes les actions qu'ils désirent entreprendre.
- Il donne ensuite les informations de la réunion du Collège des Présidents des Comités Territoriaux, où il était représenté par le Vice-président Mr Jean François DREYER.
- Lors de cette réunion les nouvelles catégories d'âge ont été rappelées pour la prochaine saison. Devant le nombre important de changement et le « Mille feuilles » de présentation. Il demande au président de la commission sportive de préparer un « Vadémécum » pour l'ensemble des clubs et associations du Comité. Ce dernier sera réalisé par les cadres techniques du Comité et après validation expédié dans les différents clubs et associations.
- Il est toutefois à noter : que cette réforme sur les catégories d'âge a été voté en Comité Directeur de la FFR. Sa ratification deviendra effective lors de l'AG de la FFR (LYON 2014).
- Les grandes lignes :
 - Cadets : U 15 et U 16
 - Juniors : U 17 et U 18.
 - EdR : U 14 à U 6.
 - A noter que cette année d'âge U 6 sera unique.
- Didier Aubert demande ce que la FFR compte faire des U 19 ? Quid de cette catégorie ?
- Surtout pour ceux qui n'auront pas la possibilité d'évoluer dans un Championnat BELASCAIN ou ESPOIR ?
- Il demande s'il n'aurait pas été plus sage de garder cette catégorie U 19 dans le giron des Juniors ?
- Karl JANIK indique , pour sa part, que la FFR va faire un énorme effort financier (notamment sur les frais de déplacements des équipes BELASCAIN et ESPOIR).
- Toutefois le Président s'interroge sur la possibilité sur notre territoire de voir des équipes BELASCAIN ou ESPOIR pouvant y évoluer. Ce rugby semble taillé pour le Sud.
- Quelques bribes à affiner :
 - Les U 15 joueront les Tournois Départementaux et Inter Départementaux.
 - Les U 16 la TADDEÏ
 - Les U 17 la TADDEÏ
 - Les U 18 le Tournoi de l'amicale des six nations.
- Le président précise que suite à une remarque de Mr Jacques MALAURIE le calendrier théorique et les oppositions pour les championnats de France ont été envoyés dans tous les clubs ou associations du Comité. Toutefois il reste possible de le consulter sur le site de la FFR.

Nous passons à la partie Administrative :

- Approbation du dernier Compte rendu du Comité Directeur du lundi 16 Septembre 2013. Il est validé à l'unanimité des présents.
- Le secrétaire général pendant l'absence du Trésorier Général tient à préciser, qu'il essaye de faire de son mieux, mais que n'étant pas un « Génie » de la trésorerie, il pare au plus pressé, et demande un peu d'indulgence.

- Il en profite pour faire un bref rappel sur la responsabilité des dirigeants de clubs ou d'associations, auxquels il adjoint ceux des comités qu'ils soient territorial ou départementaux. Il propose d'ailleurs d'envoyer par Mail les documents en sa possession sur ce sujet. Le CD 14 et le CD 50 demandent d'être mis en copie de ces documents. Il précise également que pour la basse Normandie le Crédit Agricole a produit un petit fascicule explicatif. Il en a quelques exemplaires au Comité, mais tous les clubs ou associations peuvent se rapprocher de cette banque pour en obtenir un.
- Nous passons ensuite à un sujet d'actualité : l'homologation des terrains. En effet la FFR nous a fait savoir que les matchs de Championnat de France ne seront « distribués » qu'aux terrains homologués.
- Le président de la commission d'homologation : Mr Dominique PHILIPONEAU fait lecture du rapport d'un Directeur de Match sur le terrain d'EVREUX lors du Match de fédéral 3 opposant l'EAC au RC PONT AUDEMER (Rapport mis en annexe n° 1 au compte rendu).
- Le comité va transmettre le rapport au président de l'EAC et suite à sa demande va envoyer un courrier à la mairie d'EVREUX pour rappeler les dangers encourus par les joueurs sur des installations non conforme.

Le président fait un rapide retour sur le Match FRANCE / ITALIE qui servait de support à la distinction des Bénévoles par la FFR. Pour le Comité territorial de Normandie de Rugby la bénévole était Mme MURATET du Club de FLERS.

Le président fait un point sur les classements du Championnat territorial. Il met particulièrement en exergue les places en Pré-fédéral Honneur du RC HEROUVILLE premier avec 15 points d'avance sur son second. De même en Excellence Promotion d'honneur le HRC en avance lui aussi de 15 points sur son suivant.

Il passe la parole au président de la commission sportive :

- Un point est fait sur l'excellente tenue de l'équipe des U 15 engagée dans le tournoi de VANNES, préparation au tournoi LLOZA. L'équipe a remportée tous ses matchs du matin. L'après-midi fut plus compliquée à gérer, néanmoins des résultats positifs ont été enregistrés. De ce fait pour le Tournoi LLOZA le rassemblement de cette équipe des U 15 est avancé au vendredi, pour leurs permettre d'avoir un entraînement supplémentaire avant les joutes du LLOZA.
- Un petit point sur le prochain match des U 16 qui se produira à CAEN dans le cadre du Tournoi de l'Amicale des six Nations le 13/04/2014.
- Le LLOZA se déroulera lui à FLERS les 26 et 27/04/2014.
- Pour les féminines à 7 U 18 les ½ finales sont prévues à BLOIS le 06/04/2014. Nous souhaitons une grande réussite à cette équipe. Puisque la finale nationale se déroulera sur nos terres à GRANVILLE les 19 et 20/04/2014. Finale organisée par le club du RC GRANVILLE.
- Pour le Rugby à 7 les U 17 masculin iront défendre nos couleurs en ½ finale à VITRY le 06/04/2014. Voir le rapport en annexe 3 du responsable administratif du 7 en Normandie Patrice RUZE sur la dernière réunion à MARCOUSSIS.
- La finale devant se dérouler à SOUSTON, les 07 et 08 / juin 2014.

Karl JANIK interpelle ce dernier sur le FORFAIT des sélections Normandes aussi bien en TADDEĪ qu'en moins de 26 ans.

- Il y avait plusieurs paramètres qui ont faits que cette décision a été prise, par le Bureau Directeur. La lettre envoyée aux clubs et associations du Comité après ce Bureau Directeur détaillait ceux-ci.
- Toutefois une discussion animée prend forme sur le côté financier avancé. Même si la commission sportive avait fait valoir que le sportif devait se détacher de ses contingences matérielles, il n'en demeure pas moins vrai que nous ne pouvions engager des frais dont nous n'avions pas les moyens.
- Ce débat permet de clarifier certaines choses sur les dettes des clubs et des associations. Sur également la vue peut être trop tranchée de la trésorerie en générale, de la comptabilité analytique de l'autre, et aussi de fonctionnement des comptes en liaison avec la FFR. Même si pour certains, les écritures peuvent sembler n'être que des jeux ; Il n'en demeure pas moins vrai que la difficulté croissante à faire rentrer l'argent dû, est aussi un frein à notre politique.
- Un autre des paramètres pris en compte lors de cette décision venait du fait des remarques faites lors des matchs précédents sur les difficultés rencontrés par nos joueurs, qui évoluent pour la plupart dans des championnats à XII et l'opposition qu'ils rencontraient par des joueurs évoluant eux à XV. La sécurité du Joueur étant une des barrières à ne pas franchir.
- Un petit rappel lors de la défense du dossier du Comité Territorial auprès de la Région Haute Normandie, lorsque nous avons évoqué nos difficultés à mener à bien notre politique sportive, notamment au niveau des sélections, il nous a été rétorqué que nous pouvions prendre les mêmes décisions que d'autres ligues et supprimer les sélections.
- Mais il reste que ce n'était pas l'unique paramètre qui nous a contraint à prendre cette décision, mais également les demandes de clubs quant à leur survie, de leur équipe jeune et par la même de leur équipes séniors.
- A la demande de restreindre le train de vie certains pensent que la masse salariale du Comité pèse trop lourdement. Certains pensent qu'il faut rechercher des partenaires financiers. J'espère ne pas leur faire de peine en leur disant que c'est malheureusement notre lutte de chaque jour.

Un point assez rapide à suivi sur les dettes des clubs et notamment sur les clubs ayant déclaré forfait et n'ayant pas donné signe de vie quand à l'épurement de leur dette.

La période est difficile pour chaque club et association, mais cette période est ressentie de la même façon au niveau du Comité.

A noter que lors du dernier Bureau Directeur devant l'inflation galopante des dettes de certains clubs, mission a été donnée à la partie trésorerie du Comité pour rechercher des solutions amiables, dans un premier temps. Toutefois devant le mutisme de certains nous ne pouvons que constater que toutes nos bonnes résolutions vont à vau l'eau. Nous avons donc mandaté un cabinet d'avocat pour rechercher la meilleure et plus juste action à mener pour permettre au Comité Territorial de Normandie de Rugby de continuer à travailler, ou tout simplement d'exister.

Le Président donne la parole au DTA qui donne les dernières nouvelles de la CTA nationale. L'expérience de la Charte de l'arbitrage et les travaux qui sont en cours pour en modifier l'application. Pour tenir compte de l'évolution du Rugby. Mais aussi pour conserver les nouveaux arrivants dans l'arbitrage.



Le DTA précise le fonctionnement du défraiement des arbitres intervenant sur les plateaux U 15. La somme allouée est de 60€. Ces plateaux sont triangulaires dont charge à chaque club ou association participant de 20 €. Si seul deux clubs ou associations sont en présence 30 € chacun.

Le DTA donne ensuite lecture des clubs et associations pour lesquels la Charte de l'arbitrage va entraîner des sanctions sur les points de classement (clubs n'ayant pas d'arbitre, arbitres n'ayant pas faits leur nombre de matchs dans la saison). Cette liste est en annexe n° 2 au présent compte rendu.

Questions diverses :

- La dernière journée du Championnat Territorial ne sera pas modifiée.
- L'université de Rouen est qualifiée pour les championnats d'Europe de rugby à 7 à Rotterdam. Elle demande une aide au Comité Territorial de Normandie de Rugby. Le CTNR s'engage à prêter gracieusement le minibus du CTNR pour le déplacement.

Le président clos la séance vers 12h15 et convie les participants à un repas préparé par le staff du Club de CAEN. Les discussions se poursuivant au cours de ce repas.

Annexe n° 1

T : 06.82.22.63.28
76530 GRAND COURONNE



Championnat de France
Fédéral 3 poule 04
Match du 16 mars 2014
EVREUX AC - RC
PONT AUDEMER

17 mars 2014

RAPPORT CIRCONSTANCIE DU DIRECTEUR DE MATCH

Après inspection du terrain d'honneur du club d'Evreux AC en présence de l'arbitre, nous avons relevé un point particulier sur l'aire de jeu. Nous avons constaté que dans chaque en-but, se trouvait une piste d'athlétisme goudronnée. Une des deux pistes est particulièrement surélevée (5 à 10cm par rapport à la pelouse) et entourée d'une fine bordure béton. Une légère protection est mise dessus, mais sans nous avoir totalement convaincu. Une inspection du dit terrain serai certainement bénéfique. Le coup d'envoi du match a été donné normalement.

BERGUE André
Directeur de match
licence N° 1964 031 226 061

Annexe n° 2

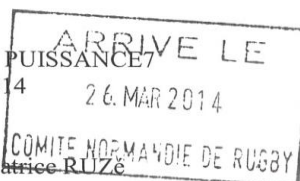
Chartre de l'Arbitrage.

Clubs ou Associations sanctionnés de 2 points terrain :

- C S Andelys
- Entente Gisorsienne
- SEP Blanvgy Bouttencourt
- Fécampc RC
- RC Barentin
- RAC Honfleurais
- RC Archepontain
- RC Argentan
- RC du Pays de Coutances

Annexe n° 3

COMPTE RENDU STAGE RUGBY PUISSANCE 7
Marcoussis le 19 mars 2014



Représentants la Normandie : Jean-Philippe FERREY & Patrice RUZE

Le programme de ce stage était basé sur:

- les objectifs,
- les compétitions du rugby à 7 saison 2013-2014
- présentation des mesures réglementaires 2014-2015
- l'avenir du rugby à 7

LES OBJECTIFS

Développer la pratique du rugby à 7 sur tout le territoire Français et en ce qui nous concerne en Normandie

Renvoyer un bilan positif à la Fédération.

SAISON 2013-2014

Pour cette saison 7 compétitions pour 7 titre de champion de France de rugby à 7

- 1- moins de 17 ans club : Finale les 24 & 25 mai à NANCY (Comité Lorraine)
- 2- moins de 17 ans sélection comité : Finale les 7 & 8 juin à SOUSTONS (Com CBL)
- 3- plus de 19 ans club : Finale les 7, 8 & 9 Juin à CHATEAUROUX (Com Centre)
- 4- moins de 19ans sélection Province : tournoi (1) les 19&20 avril Grand Ouest
tournoi(2) les 7&8 juin Sud Est
- 5- moins de 21 ans sélection Province : Finale les 30& 31 Mai (Com IDF)
- 6- plus de 18 ans Féminine club, Finale les 7, 8 & 9 Juin à CHATEAUROUX (Com Centre)
- 7- moins de 18ans Féminine sélection comité. Finale prévue les 19 et 20 avril à GRANVILLE (Com Norm)

DEROULEMENT DES COMPETITIONS:

- 1- une première phase de qualification au niveau de chaque comité qui déterminera le nom du qualifié pour la finale nationale : qualifié connu au plus tard le 4 MAI
Problème au niveau du comité de Normandie : le qualifié Normand ne sera connu que le 7 juin après les phases de qualification des 10 et 24 Mai
- 2- La phase de qualification est prévu les 5&6 Avril à VITRY (IDF)
La sélection Normande sera composée de Teulières A uniquement (Les B jouent en phase de brassage).
Pour la finale Nationale du mois de juin problème de date: jour des finales NORMANDIE
- 3- La mise en place des compétitions de clubs des plus de 19ans est faite par 2 tournois de 2 niveaux : Premier niveau F2, F3 et Hon, Deuxième niveau PH et Séries.

Une phase qualificative territoriale déterminera le qualifié de chaque niveau pour le 11 mai (possibilité de décaler cette date d'une semaine soit pour le 18 mai).

Pour répondre à cet objectif les dates de qualifications dans le championnat posent problème pour pouvoir déclarer le représentant Normande Niveau 1 et Niveau 2.

Pour ma part je découvre ces dates de compétitions lors de ce stage d'une part et d'autre part un peu tardivement.

Cependant des solutions peuvent être discutées, par exemple une idée:

- garder la journée du 10 mai et avancer la date du 24 mai au 17 mai date ou sera déterminé le champion de Normandie afin de le donner à la FFR. Transformer la date des 7&8 juin en un tournoi genre "coupe de Normandie" afin de pouvoir libérer les équipes sélectionnées.

Pour ce faire je crois qu'une réunion serait nécessaire entre les différents responsables (commission sportive, calendrier, le 7, le corps arbitral) afin de présenter à la FFR un bilan accompli dans chacune des catégories pour cette fin de saison 2013-2014 et préparer la saison future.

Sachant que l'an prochain le calendrier des différentes compétitions sera fait en 3 tranches : 2 dates en début de saison (septembre) pour le 7, puis 30 dates pour compétitions fédérales XV et enfin 7 dates en fin de saison (mai, juin 2015).